

Discours rapportés

Le récit autobiographique contient nécessairement des discours rapportés, soit du « je » personnage, soit d'autres personnages. Les discours rapportés se déclinent selon « divers modes de représentation dans une énonciation d'un autre acte d'énonciation » (Dominique Maingueneau), c'est-à-dire selon divers modes de représentation d'un discours cité dans un discours citant. Dans le récit autobiographique, le discours citant, le plus souvent à la première personne, a pour locuteur l'autobiographe, et non un narrateur anonyme comme dans le roman. Il est donc un instrument important de la stratégie d'authenticité et de sincérité à l'œuvre dans l'autobiographique. Il est aussi [...]

Bibliographie

Jacqueline Authier-Revuz, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse, 1995.

Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, 1987.

Oswald Ducrot, *Le Dire et le Dit*, Éditions de Minuit, 1984.

Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, Armand Colin, 2010.

Laurence Rosier, *Le Discours rapporté en français*, Éditions Ophrys, 2008.



Auteur(s) de l'article:

[Stolz Claire](#)

Page:

259-261

Mots-clés:

[Écritures de soi](#)

[Énonciation](#)

Pour citer cet article:

Stolz Claire, « Discours rapportés », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 259-261, en ligne, URL : <https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/discours-rapportees>, page consultée le 22/11/2024.